

Image not found or type unknown



erreur dans un licenciement économique

Par **sawsen**, le **04/09/2009** à **12:51**

je suis victime d'un licenciement économique :critere ancienneter et dans la realite je ne suis pas cette personne la qui devron licencier ,la drh c tromper en me calculant mon ancienneter je suis a 5ans et 4 mois de travail et pas a 3ans et 3 mois .elle a oublier de me compter la moitier de mon conger parentale et le cdd de 2002.un assistant du syndicat ma aider et je le remercie ,le drh reconnait l'erreur et sa fais une semaine que j'atend leur decision mais il y'a rien que dois je faire surtout que je sais que la personne qui devron licencier c la preferer du directeur .que dois faire svp